



sommaire

- 2 La Municipalité
- 3 Chers Brignairots...
- 4 Une grande réunion d'information publique à Brignais
- 5 Les dernières décisions du Conseil Municipal
- 6 Congrès de l'Association des Maires du Rhône
- 9 Vivre à Brignais demain
- 10 Aménagement du carrefour CD.42/RN.86 — Etat-Civil
- 12 A propos du contrat d'aménagement de quartier
- 13 Chauds les marrons...
- 15 Ça s'est passé en 1983 dans notre ville
- 16 Course à pied à travers Brignais

L'année 1984 à Brignais ?

Qu'elle vous soit agréable

et heureuse.

Ce sont les vœux sincères

de votre Conseil Municipal.

Photo de couverture de Jacques DUGAS :
"L'arrivée de la diligence", 1888, de Théodore LEVIGNE, peintre lyonnais.
Ligne partant de la gare de l'Est à Lyon et arrivant à Brignais,
ou « Moins on va plus vite, plus on va moins loin » (Dictionnaire de la Sagesse Lyonnaise).
— Qui peut nous dire où se situe cette scène ?

La Municipalité

MAIRE
Michel THIERS

Le Maire est le Président de droit de toutes les Commissions. Il s'occupe plus particulièrement de :
Urbanisme
Commission Culture-Loisirs
Finances et bien sûr du personnel communal

ADJOINTS

Marcel MASSON
Urbanisme
Travaux
Bâtiments communaux

Richard RAFFIN
Affaires sociales

Jean DARFEUILLE
Sports
Fêtes
Associations

Paul MINSSIEUX
Artisanat, commerce
industrie, emploi
Affaires scolaires

Jean FAYOL
Urbanisme
Personnel communal

Michèle RAKOUTZ
Culture et Loisirs

Gérard BERTICAT
Finances communales

M.-Thérèse GARDON
Affaires scolaires

CONSEILLER(E)S DÉLEGUÉ(S)

Gérard SAGNOLE	Voirie, Environnement
Guy BERNOLLIN	Fêtes
Bernard BRUNOT	Jeunes
Denis CHERMETTE	Associations
Michel CORTIAL	Artisanat, commerce, industrie, emploi - Information
Roger GURET	Permis de construire
Patrick MIALON	Sports
Anne-Marie PIEGAY	3 ^e Age
Jean RIGAUD	Jeunes
Cécile VAN DEN BROEK	Affaires sociales, Restaurant des Arcades
Dominique VIRET	Centre-ville, Permis de construire

CONSEILLER(E)S*

Alexandre GENELOT, Marcel ARNAUD, Eric CLAER, Françoise MARTORELL, Jean LAPLACE,
Louis PONTVIANNE, Denis BRAND, Christiane CONSTANT, Catherine CASTELAIN

* Les Conseillers sont placés dans l'ordre du tableau.

PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS, Maire, reçoit les mercredis de 17 h. 30 à 19 h. et les samedis de 11 h. à 12 h. sur rendez-vous.
M. MASSON : le mardi de 18 h. à 19 h. ou sur rendez-vous.
M. RAFFIN : le samedi de 10 h. à 12 h. ou sur rendez-vous.
M. DARFEUILLE : 2^e et 4^e mercredi du mois, de 17 h. 30 à 18 h. 30 ou sur rendez-vous.
M. MINSSIEUX : le samedi de 9 h. à 10 h.
M. FAYOL : le jeudi de 9 h. à 10 h.
Mme RAKOUTZ : le jeudi de 14 h. à 15 h.
M. BERTICAT : 1^{er} et 3^e samedi du mois, de 9 h. à 10 h.
Mme GARDON : le mardi de 17 h. à 18 h.

Responsable de la publication : Michel THIERS.

Commission du Bulletin :

Mme SOGNO

M. CORTIAL, M. DARFEUILLE, M. FAYOL, M. BRUNOT, Mlle MARTORELL, Mme PIEGAY
avec l'aide de MM. BIDAULT, GONIN, MOREL et des Services Administratifs et Techniques.

Dépôt légal : premier trimestre 1984 - Administration, Rédaction : Brignais, Mairie.

Ce bulletin, édité par la Municipalité de Brignais,

a été conçu et réalisé par l'IMPRIMERIE DU MONTET, 11, rue Francisque-Darcieux, à Saint-Genis-Laval.

La photogravure des pages couleur a été réalisée par le Studio Pierre ROCHEBLOINE, rue des Ronzières, à Brignais.



Chers Brignairots...

PAR tradition cette période de l'année est propice à l'échange de vœux. Hélas les souhaits de politesse, de circonstance, côtoient des vœux beaucoup plus sincères échangés avec des êtres chers ou des personnes qu'on apprécie.

Pour nous, vos élus, il s'agit de vous présenter nos vœux de bonheur les plus sincères pour cette année 1984.

Pourquoi les plus sincères ?

Parce tout ce qui vous touche, nous touche également.

Parce que nous voulons gérer notre ville du mieux possible et, malgré les difficultés que vous connaissez et rencontrez vous-mêmes, faire en sorte que vous sentiez qu'il fait bon vivre à Brignais.

Parce que nous pensons que la Joie, le Bonheur peuvent (j'ai envie de dire : doivent) être partagés et qu'un mode de vie égoïste rend malheureux.

Parce que nous avons la conviction que vous-mêmes pouvez faciliter les événements grâce à une foi en vous et en vos concitoyens, et un ardent désir de réussir votre vie.

Oui, nos vœux sont sincères parce que, avec vous, nous voulons réussir Brignais.

MEILLEURS VŒUX POUR 1984 !

MICHEL THIERS, Maire
au nom du Conseil Municipal

Une Bonne
et Heureuse Année
1984
à tous

PARFUMERIE - INSTITUT DE BEAUTÉ



Nelly

Dammborg

72 rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS

Tél. 805.30.42

Soins Vergé 1000

(spécial vergetures)

NOUVEAU

R. VIVIER

maroquinier

bagagiste



TOUTES RÉPARATIONS

Sacs - Bagages - Parapluies

138, rue Général-de-Gaulle

69530 BRIGNAIS

Tél. (7) 805.08.15

3 février 1984 :
Une grande Réunion d'Information
Publique à votre intention
organisée par vos élus

Nous avons déjà organisé une Réunion
Publique d'Information, mais elle était
réservée aux Finances et c'était en... 1980.

Au cours de l'enquête sur l'Information
(voir Bulletin n° 15, page 6), l'un d'entre-
vous m'a suggéré "une rencontre au moins
une fois par an avec les citoyens de Bri-
gnais lors d'une grande réunion amicale et
chaleureuse".

Nous en avons l'idée et souhaitons
qu'elle ait lieu début janvier. Mais les
disponibilités du calendrier en ont disposé
autrement.

Elle aura donc lieu en février, salle de
réunions du Gymnase.

Pour nous ce sera l'occasion d'une part
de vous présenter les principales actions en
cours et nos projets, d'autre part d'écouter
vos remarques et vos suggestions.

Travaux Publics et Privés
TERRASSEMENTS

Société de
Construction
et Terrassement

"Le Bonneton"

69530 BRIGNAIS

Tél. 805.10.44 ou 805.33.98

Transports

Location Engins

Les dernières décisions du Conseil Municipal

Séance publique
du 18 novembre 1983

24 Conseillers Municipaux se sont
réunis sous la présidence de M.
Thiers, Maire, 5 étaient excusés et
parmi eux 3 avaient remis un pou-
voir.

Le procès-verbal de la réunion du
17 octobre est approuvé après recti-
fications et précisions par 21 voix
pour et 5 abstentions.

• **Contrat d'ingénierie avec
l'architecte lauréat du concours
pour la nouvelle Mairie.** Ce con-
trat s'élève à 516.000 F H.T. calculé
sur un coût d'objectif de 5.000.000
F H.T. Il est approuvé par 22 voix
pour et 5 abstentions.

• **Désignation d'un membre
du Conseil Municipal devant sié-
ger au conseil d'administration
du Centre de maintien à domi-
cile des personnes âgées.** M.
Raffin représentera la Commune au
sein de cette association, pour une
durée d'un an, ce qui ne constitue
en aucun cas un engagement ou une
caution financière à l'égard du Cen-
tre de maintien à domicile des per-
sonnes âgées. Décision acceptée par
25 voix pour et 2 abstentions.

A 22 h. 55, la séance est suspen-
due pour permettre au Centre Social
de présenter au Conseil Municipal
un montage diapos sur ses activités
de 1982, et son assemblée générale
du 11 mai 1983.

Séance publique
du 23 novembre 1983

Réunis sous la présidence de M.
le Maire, 17 Conseillers sont pré-
sents, 12 sont excusés, dont 7 ont
remis un pouvoir.

• **Contrat d'ingénierie avec le
Cabinet Véritas pour l'Espace
Culture Loisirs.** Le marché négocié
d'un montant de 140.000 F concer-
nant le contrôle technique pour la
construction de l'Espace Culture
Loisirs est approuvé par 20 voix
pour et 4 abstentions.

• **Contrat d'ingénierie avec le
Cabinet CETEN-APAVE pour les
travaux de réhabilitation de la
future Mairie.** Par 20 voix pour et
4 abstentions, le Conseil Municipal
approuve le marché négocié de con-
trôle technique pour les travaux

d'aménagement de la future Mairie
pour un montant de 70.191 F.

• **Election des représentants
de la Commune au Conseil
d'Administration de la
C.N.R.A.C.L.** Le Conseil se pro-
nonce en faveur des quatre candi-
dats présentés par l'Association des
Maires de France par 21 voix pour
et 3 abstentions.

• **Location d'un emplacement
au Crédit Agricole pour l'instal-
lation d'un bungalow.** Le Crédit
Agricole est autorisé à installer un
bungalow de 45 m² environ sur la
place du marché pour trois mois
correspondant à la durée des tra-
vaux de réfection de ses bureaux, en
contrepartie la commune percevra
un loyer de 1.000 F par mois.
Accepté par 22 voix pour et 1 abs-
tention.

Séance publique
du 15 décembre 1983

25 Conseillers sont présents, 4
sont excusés dont 3 ont remis un
pouvoir. La réunion est présidée par
M. Thiers, Maire.

Le compte rendu de la séance du
18 novembre est adopté à l'unani-
mité, celui de la séance du 23
novembre est adopté par 26 voix
pour et 2 abstentions.

• **Indemnité représentative de
logement due aux instituteurs.**
Application du décret n° 83.367 du
2 mai 1983, et de la circulaire du
Préfet n° 122.83 du 3 octobre 1983.

Les nouveaux ayants-droit, ainsi
que ceux qui perçoivent une indem-
nité inférieure toucheront :
- 556 F (célibataire, divorcé, veuf,
sans enfant à charge),
- 695 F (marié avec ou sans enfant,
célibataire, veuf, divorcé avec
enfant à charge).

Les personnes percevant antérieu-
rement à la parution du décret une
indemnité supérieure aux nouveaux
montants conserveront cet avantage
à titre personnel tant que leur situa-
tion familiale leur en ouvre le droit.
Décision adoptée à l'unanimité.

• **Création d'une caisse des
écoles.** Destinée à permettre la ges-
tion et le développement des œuvres
éducatives post et périscolaires (res-
taurants scolaires, colonies de
vacances, camps de vacances, clas-
ses de neige, etc...). Le Conseil
accepte cette création à l'unanimité.

• **Désignation du représentant
du Conseil Municipal au conseil
d'administration du L.E.P. MM.**
Guret et Viret sont désignés par 21
voix pour et 7 abstentions.

• **Avance sur subvention pour
le Centre Social.** Une avance de
70.000 F est votée par 23 voix pour
et 5 abstentions.

• **Avance sur subvention pour
la Maison des Jeunes.** Une
avance de 8.592 F est accordée par
23 voix pour et 5 abstentions.

En ce qui concerne ces avances, le
Conseil déclare qu'il sera nécessaire
d'y mettre fin.

• **Subvention pour les classes
de découverte.** 75.000 F ont été
attribués sur les 90.000 F
demandés, compte tenu des moyens
financiers de la commune et aussi
du fait que ces actions sont déjà
engagées. En 1983 60.000 F avaient
été accordés. 19 voix pour et 4 con-
tre, 5 abstentions.

• **Aménagement du carrefour
CD.42/RN.86.** La proposition de la
D.D.E. d'aménager un rond-point
avec priorité à gauche et élargisse-
ment du carrefour est adoptée à
l'unanimité. Cet aménagement sera
financé par la Commune pour un
montant de 250.130 F et par le
Département pour une somme de
530.000 F.

Les élus
s'informent
et se forment !

L'un des objectifs de l'équipe
municipale est de donner une autre
dimension culturelle à notre cité, et
c'est dans le cadre de leurs responsa-
bilités que Mmes Chermette et
Rakoutz se sont rendues récemment
à un congrès organisé par la ville de
Givors sur la décentralisation en
matière de politique culturelle.

Il en ressort plus particulièrement
qu'un protocole d'accord sera signé
prochainement entre le Ministère de
la Culture et l'Education Nationale
instituant deux options : "Arts Dra-
matiques" et "Audio-visuel" dans
les lycées et collèges.

Il prévoit également la formation
d'enseignants plus particulièrement
intéressés par l'animation culturelle.

Nous apprécions ces projets qui
vont dans le sens que nous souhai-
tons pour le développement de la vie
culturelle. M.R. □

A Brignais : le congrès de l'Association des Maires du Rhône 1983

L'Association des Maires du Rhône
est fondée sur le principe de créer des liens de solidarité et d'amitié
entre tous les Maires et les élus du département.

Son organisation

C'est à Brignais que l'Association des Maires du Rhône réunissait ses adhérents, dans le Complexe Sportif Pierre Minssieux qui servait de cadre à cette grande manifestation.

Ce fut le "congrès de la décentralisation" mais aussi l'occasion pour vos élus de rencontrer leurs collègues des communes du département et de leur présenter Brignais et son environnement verdoyant.

Il y a un an, M. le Maire proposait la candidature de notre commune pour accueillir ce congrès.

Depuis septembre, MM. Darfeuille, Bernollin et Cortial multiplient les rencontres avec les responsables de l'Association et tout particulièrement avec son président M. Georges Perret, Maire de Tassin-la-Demi-Lune.

En effet quelle organisation ! de la circulation au protocole, de la décoration à l'intendance, sans oublier la commande du beau temps qui a bien facilité les choses et a montré notre cité sous un bel éclairage.

"Le congrès de la décentralisation"

M. le Président Perret ouvrit la séance devant quelque 300 personnes, et M. Thiers, Maire de Brignais, poursuivit en souhaitant la bienvenue à tous les congressistes et en exprimant au nom de la commune, sa satisfaction de voir réunis ainsi dans nos murs un si grand nombre d'édiles.

Mlle Durhone, Maire de Beaujeu et secrétaire générale de l'Association, rappela les liens existant avec

l'Association des Maires de France dont le nouveau Président est M. Giraud, Maire du Perreux, et elle donna lecture du rapport moral, en retraçant les nombreuses activités réalisées en 1982-1983 ; vint ensuite la lecture du rapport financier. Sur ce point, une priorité semble se dégager : c'est la nécessité de constituer des réserves financières qui permettraient d'assurer la formation des élus.

En effet, il est du devoir de chaque élu de s'informer, de se former sur le plan juridique, social, économique, politique, etc... afin de pouvoir mieux gérer et décider en toute connaissance de cause.

L'intérêt de l'auditoire fut alors soutenu par différents exposés, tous orientés sur la décentralisation, souci majeur de l'assistance. Un seul regret peut-être à ce sujet, celui de n'avoir pu, faute de temps, voir

s'instaurer un véritable débat, mais l'horaire était précis et nous devions accueillir M. le Préfet Olivier Philip.

Dans son allocution, ce dernier exposa les conséquences de la décentralisation sur différents points :

- l'aide sociale et les communes,
- la Dotation Globale d'Équipement qui doit être facteur de liberté, de sécurité et de simplicité,
- le transfert des compétences devant s'accompagner du transfert des ressources correspondantes.

Son message : « Que le pouvoir local et l'administration centrale surmontent ensemble les difficultés et imaginent des solutions nouvelles et efficaces pour construire un nouvel équilibre ».

Cet exposé, à la fois riche quant à sa teneur mais insuffisant quant aux aspects concrets, a fait définir ce congrès par les journalistes "Le Congrès de la Décentralisation ou perplexité et incertitude". Vos élus, présents à cette journée, ont mesuré l'ampleur de leur tâche pour mener à bien ce nouvel équilibre.

Pourquoi Brignais ?

Mais, Chers Brignairots, peut-être vous posez-vous la question : « Pourquoi le congrès des Maires à Brignais ? », et peut-être avez-vous pensé : « Cela a entraîné des dépenses ! », « Cela ne sert à rien », « C'est du prestige », etc...

Nous vous répondons :

Pour ce qui est des dépenses, que sont les 3.800 F ayant couvert les frais de décoration et d'acquisition de petit matériel à côté de l'enjeu qui était d'accueillir une telle assistance : en effet, les sept Sénateurs du département étaient présents ainsi que M. Rigaud, Député, M. le Préfet de Région et plus de 200 Maires du département.

Faire connaître Brignais aux instances régionales et départementales est une priorité et une nécessité pour réussir notre développement de façon harmonieuse.

Présenter notre potentiel économique, industriel et commercial, et exposer au plus grand nombre d'élus régionaux nos projets et nos aspirations sont des gages de réussite car la mise en commun de nos problèmes nous aidera à les résoudre sur les plans techniques et financiers.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée qui restera dans notre mémoire comme une grande journée pour notre commune. **M.C.** □



M. le Maire accueillant les congressistes dans la salle de réunions du gymnase.

Une vue partielle de la tribune officielle.



Un moment solennel : la levée des couleurs sur le Complexe Pierre Minssieux.





AIGAIS LOCATION

LOCATION • VENTE • RÉPARATION

PETIT MATÉRIEL - T.P. et BATIMENT

Continuation des activités des Ets MICHEL

(Matériel Agricole - Plaisance)

Location de : MARTEAU PIQUEUR - PERFORATEUR - PERCEUSE - MEULEUSE
TRONÇONNEUSE (Bois et Béton) - GROUPE ÉLECTROGÈNE
PATIN VIBRANT - AIGUILLE VIBRANTE A BÉTON

DÉPOT D'AIR LIQUIDE : OXYGÈNE - ACÉTYLÈNE

Route de Lyon - Les Barolles - 69530 BRIGNAIS

TÉL. (7) 805.30.75

Vivre à Brignais... demain

Le monde est en crise.

Les difficultés économiques sont réelles et cruelles.

L'équilibre est difficile à atteindre parce que notre mode de vie est en pleine mutation.

C'est vrai.

Mais nous n'entendons que dire cela tous les jours.

Ce n'est pas par des lamentations que nous sortirons de l'ornière, mais par la volonté et une certaine foi dans nos possibilités.

Dans ces quelques lignes je désire aborder avec vous la question de l'équilibre du centre ville. Aujourd'hui, je ne reviendrai pas sur l'Espace Culture Loisirs, la Mairie ou la Poste, mais quelques réflexions me paraissent nécessaires quant au mode de vie du cœur de notre cité.

Le Plan de Référence, souvent cité, trace les grandes lignes des projets que nous engageons :

- réaliser l'harmonie piéton-voiture,
- faciliter le stationnement,
- rendre les édifices, vitrines, attrayants,
- développer le végétal et le floral pour équilibrer le bâti, tout ceci favorisant la promenade, la rencontre, les achats, le commerce, en un mot... **la vie.**

Bien !

Mais au-delà de ces projets (bien-tôt, nous l'espérons, des réalisations), nous devons aborder le difficile problème du commerce.

Nous devons être convaincus qu'une cité sans commerce florissant n'a pas d'âme.

Cette profession éprouve des difficultés en général, à Brignais en particulier. Nous en connaissons tous les raisons. Inutile de jouer les "tant pis", ou dire « ce n'est pas mon problème ». Cela est stérile et ne sert à rien.

Devant cette situation qui nous concerne tous, nous devons **réfléchir** et **agir**.

Comment ?

Les élus

Nous avons été saisis de plusieurs demandes d'installations de supermarchés. Avant de répondre, le Conseil Municipal a décidé de contacter les commerçants locaux.

Au cours d'une réunion Municipalité-Commerçants, le 10 octobre, le Maire a donné aux com-

merçants un trimestre de réflexion et d'action afin qu'ils fassent des propositions d'évolution et d'implantation de commerces à Brignais.

Depuis, les commerçants ont créé une commission et se sont attaqués au problème.

Nous devons également bien sûr susciter, favoriser toute opération d'urbanisme et de voirie indispensables.

Les commerçants

En dehors de ce qui vient d'être mentionné, il faut que vous soyez convaincus que dans un commerce la qualité, les prix, l'accueil, la sympathie, l'ambiance, les promotions sont autant de facteurs qui attirent et font revenir le client.

Il faut également que vous compreniez que le commerce attire le commerce, qu'un magasin n'est pas isolé, que les efforts de chacun profitent à tous, que c'est une affaire... de famille. A ceux qui ne participent pas à la vie de la commune, je dis que cette passivité est suicidaire.

Les usagers

C'est-à-dire vous tous. Vous êtes attirés par les grandes surfaces, c'est compréhensible : vous voulez gagner du temps, vous voulez du choix, vous voulez sortir en famille...

Mais croyez-vous que vous puissiez tout vous procurer, et tout le temps de cette manière ? Ne pensez-vous pas qu'il y a certainement un équilibre des achats et que si on se contente de n'acheter dans son village que le dépannage, on risque de n'avoir plus que des commerçants complètement démotivés entraînant tristesse et morosité ? Une ville morte en quelque sorte.

En écrivant ces quelques lignes, j'ai conscience de ce que nous demandons à chacun d'entre vous. Mais il faut que nous comprenions bien cette vérité : l'équilibre d'une ville comme la nôtre, la qualité de la vie, passent par le dynamisme de son commerce, la participation de ses habitants, le réalisme de ses élus. A l'heure, où tout le monde se plaint, je vous demande de démontrer que nous avons bien mieux à faire : prendre notre destin commun entre nos mains.

Le Maire, MICHEL THIERS □

Zone Bleue

Comme nous vous l'avons rappelé dans le Bulletin Municipal n° 15 p. 31, des consignes sont à nouveau données aux Gardiens de Police Municipale afin que la Zone Bleue soit respectée.

Nous comptons sur votre civisme pour les aider dans leur tâche.





Du 7
au
23 janvier

Christine Solde

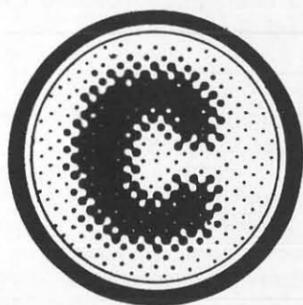
Corsages • Pulls
Robes de Chambre • Chemises de Nuit
Soutien-Gorge

Ses fins de série
dans des articles de marque

76, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. 805.21.66

SUPER MARCHÉ CORDIAL

Plus près, moins cher



90, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS
Téléphone 805.21.78

TAXI

M.P. VILLARD

à votre
service

168, rue Général-de-Gaulle

Sur rendez-vous

BRIGNAIS Tél. 805.29.76

Ent. CHARROIN

FONDÉE EN 1898

MENUISERIE • AGENCEMENT

ESCALIERS - PARQUETS - PLAFONDS
CLOISONS SÈCHES - BOIS DÉCOUPE

NEUF • RÉNOVATION
FABRICATION SPÉCIALE

USINES - BUREAUX - PARTICULIERS

4, route d'Irigny

69530 BRIGNAIS Tél. 805.15.86

Aménagement du carrefour CD.42/RN.86

La circulation, déjà très difficile dans la traversée de Brignais, est devenue impossible au carrefour de la RN.86 et du CD.42, plus particulièrement pour les véhicules tournant à gauche.

Après de multiples relances auprès des services de la D.D.E., la Municipalité a obtenu un accord pour l'aménagement de ce carrefour.

Effectivement, début 84 débiteront les travaux de construction d'un rond-point giratoire, avec priorité à gauche ; cet aménagement nécessitera la démolition de tous les îlots directionnels existants, l'élargissement de la chaussée et le rescindement des trottoirs. La D.D.E. n'est toujours pas favorable à l'installation de feux tricolores et considère que la solution retenue appor-

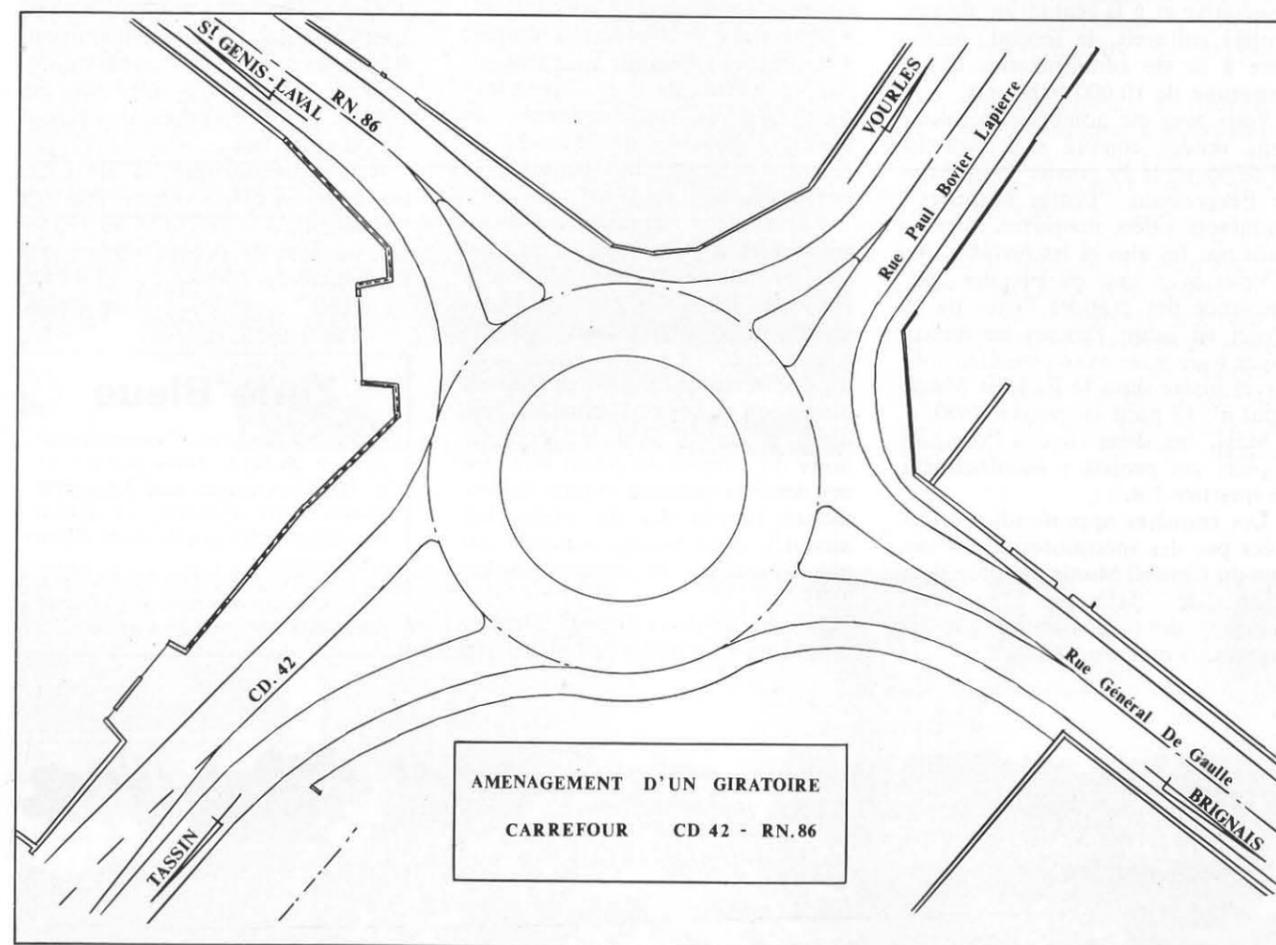
tera plus de facilité de circulation. Les travaux seront financés de la façon suivante :

Sur les crédits 1983
- part D.D.E. 180.000 F
- part communale 180.000 F
Sur les crédits 1984
- part D.D.E. 350.000 F
- part communale 13.130 F
(pour l'éclairage public),
60.000 F
(pour les espaces verts)

Le 15 décembre, le Conseil Municipal réuni en séance publique a approuvé ce projet à l'unanimité.

LES SERVICES TECHNIQUES

Le 16 décembre 1983



Etat-Civil

Liste des mariages du 1^{er} octobre au 30 novembre 1983

LECOLLE Frédéric et MAZZOCCO Françoise, le 14 octobre.
LECOMTE Augustin et WOZNIAC Anne-Marie, le 19 novembre.

Liste des décès du 1^{er} octobre au 30 novembre 1983

CAILLET Louis, 81 ans, décédé le 1^{er} octobre à Vienne (Isère).
CHEVALIER Jean, 56 ans, décédé le 20 octobre à Pierre-Bénite.
RIBATTO née GUINAND Elisabeth, 86 ans, décédée le 21 octobre à Pierre-Bénite.
FEREYRE née FRACHISSE Elisa, 79 ans, décédée le 26 octobre à Brignais.
ANTOLINOS née ALMAGRO Prudence, 74 ans, décédée le 1^{er} novembre à Brignais.
VILLE Joseph, 83 ans, décédé le 4 novembre à Lyon 7^e.
OVIZE Germaine, 81 ans, décédée le 22 novembre à Brignais.

DONNEZ VOTRE SANG SAUVEZ UNE VIE

Collectes 1984 :

- Vendredi 6 avril
- Vendredi 20 juillet
- Vendredi 16 novembre

A propos de notre contrat d'aménagement de quartier

A plusieurs reprises, nous avons eu l'occasion de vous présenter les projets Espace-Culture-Loisirs et Centre Administratif 28, rue Général-de-Gaulle.

Le premier, indispensable à la survie, au développement de la vie associative et à la réalisation de nos projets culturels, le second, nécessaire à la vie administrative d'une commune de 10.000 habitants.

Vous avez été nombreux à mieux vous rendre compte concrètement de ce projet le 29 janvier 1983, Lors de l'exposition "Portes Ouvertes" (montages vidéo, maquette, explications par les élus et les architectes).

Vous avez tous pu prendre connaissance des grandes lignes de ce projet en lisant l'encart de quatre pages (que vous avez peut-être conservé) inséré dans le Bulletin Municipal n° 13 paru en janvier 1983.

Mais, me direz-vous « Pourquoi appeler ces projets : aménagement de quartier ? ».

Les enquêtes approfondies effectuées par des spécialistes et par vos élus du Conseil Municipal précédent (Plan de Référence, Enquêtes auprès des associations, des usagers...) ont démontré :

- la nécessité de la création de salles de spectacles, d'une bibliothèque, de salles de réunions polyvalentes ;
- la nécessité de déplacer la Mairie ;
- la nécessité d'élargir le centre.

L'ensemble de ces opérations représente un aménagement du principal quartier de Brignais, le centre, poumon indispensable à notre cité.

Après deux années complètes consacrées à l'élaboration du dossier, un document de synthèse très fouillé a été établi par M. Pierre Gonin, responsable des services administratifs et nous-mêmes ; c'est un document qui a servi de base de discussion au cours de plusieurs réunions de travail avec les représentants du Conseil Régional afin que ces derniers puissent ensuite le soumettre au vote des élus régionaux, auxquels nous avons demandé une aide financière au mois d'octobre 1983.

Le sérieux de ce travail, l'approbation du bien fondé du projet par

toutes les administrations concernées et par les Parlementaires qui ont eu à le juger, se sont concrétisés par une aide financière **exceptionnelle** du Conseil Régional au titre du Contrat d'Aménagement de Quartier (exceptionnelle en effet, puisque seules cinq communes de la région sont retenues dans un programme triennal).

Le montant de l'aide (5.087.000 F) représente un effort substantiel de l'Assemblée Régionale et nous la considérons comme un gage de sérieux et un honneur en faveur de notre ville.

Pour ce qui concerne les aides des différents Ministères concernés (Culture, Social), nos démarches, appuyées par les administrations régionales, ne sont sanctionnées pour le moment... que par des espoirs. Nous attendons des réponses plus précises.

Actuellement, après avoir lancé un appel d'offres (paru dans le "Moniteur") et dépouillé les réponses, nous avons déclaré infructueux l'ensemble des offres. **M.T.**

Zone Bleue

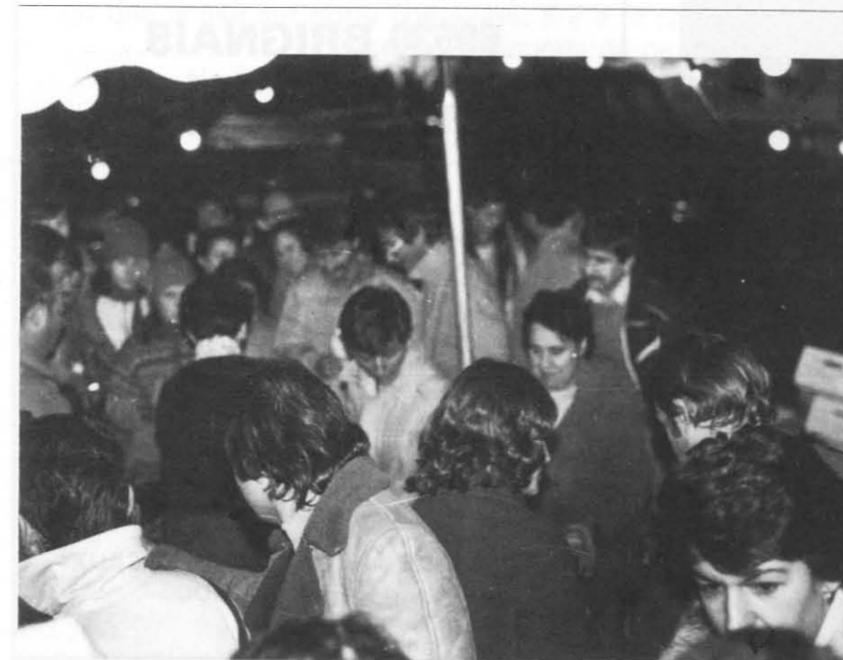
Comme nous vous l'avons rappelé dans le Bulletin Municipal n° 15 p. 31, des consignes sont à nouveau données aux Gardiens de Police Municipale afin que la Zone Bleue soit respectée.

Nous comptons sur votre civisme pour les aider dans leur tâche.



Chauds les marrons... Coule le cidre... Dansent les lampions...

La tradition s'est bien installée chez nous, et le 8 décembre, c'est la fête à Brignais.



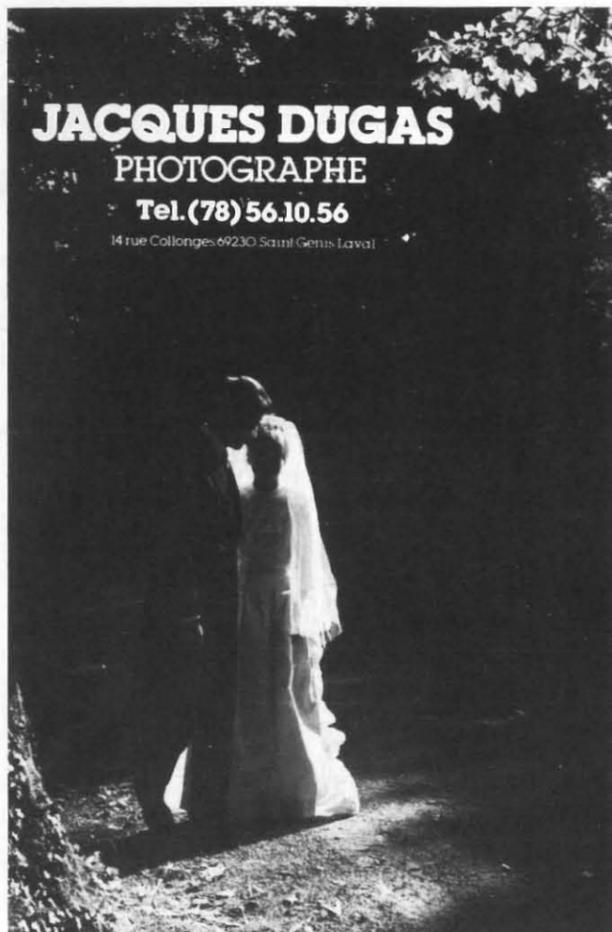
Cette année encore, les Brignairots ou voisins, venus en nombre encore plus important que d'habitude, ont bravé la froidure et se sont emmitoufflés pour venir admirer les vitrines qui avaient revêtu leur tenue de gala, donnant ainsi le coup d'envoi de la période des fêtes de fin d'année.

C'est ainsi que l'on pouvait voir déambuler de nombreux badauds dans les rues illuminées, où le piéton était roi pour une fois, les automobilistes ayant découvert au cœur de cette soirée une certaine sagesse.

Un défilé de Cosaques à cheval à travers la ville entraînait derrière lui de nombreux enfants qui applaudissent avec enthousiasme le spectacle d'acrobatie équestre sur la place Gamboni.

Des attroupements se formaient çà et là pour admirer une devanture joliment décorée, ou pour s'approvisionner en marrons chauds ou en cidre, de quoi se réchauffer et le corps et le cœur. Evidemment, comme d'habitude, l'Entente Commerciale animait cette soirée et le bénéfice de la vente des marrons et du cidre était consacré au goûter traditionnel offert aux Cheveux Blancs. Par ce succès les commerçants ont été bien récompensés de leurs efforts. **H.S.** □





JACQUES DUGAS

PHOTOGRAPHE

Tel. (78) 56.10.56

14 rue Collonges 69230 Saint Genis Laval

Société TEYSSIER CHRISTIN

105, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

Tél. 805.10.44

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES ET COMMERCIALES

Villas / Appartements
Maisons de Campagne / Locaux
Estimation

ENGLISH EDUCATIONAL CENTRE

Route de Sacuny - BRIGNAIS
Tél. 805.09.85

CONVERSATION ANGLAISE

Pour :

- vos déplacements, vos affaires
- mieux aider vos enfants
- votre culture personnelle...

**Connaître l'anglais
est indispensable !**

Cours particuliers
Cours collectifs (2 à 6 personnes maxi)
Tous niveaux

**UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE
FRANCO-BRITANNIQUE EFFICACE
UNE MÉTHODE VIDÉO-AUDIO-ORALE ÉPROUVÉE**

**Et bientôt un "PLUS"
à votre service :**

- COURS DE COMPTABILITÉ
- INITIATION A L'INFORMATIQUE



Agence CITROEN

VENTES VÉHICULES
NEUF ET OCCASION
REPRISE - CRÉDIT

Demander un essai au

GARAGE BALLEYDIER

21, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. : 805.17.33

Réparations toutes marques

Mécanique / Carrosserie

Passage au marbre

*Règlement direct par de nombreuses
COMPAGNIES D'ASSURANCE*

Ça s'est passé en 1983 dans notre ville...

Il n'est pas facile de résumer en quelques lignes tout ce qui s'est passé en une année sur notre commune. Il y a le spectaculaire, et il y a ce qui ne se voit pas et nous risquons de ne pas être exhaustifs.

Nous vous livrons donc pêle-mêle ce qui nous a marqués cette année et pour les détails ou les oublis, vous pourrez vous reporter aux bulletins municipaux n° 13, 14 et 15.

- JANVIER** Journée Portes Ouvertes dans la propriété 28, rue Général de Gaulle : présentation de la propriété et des maquettes du futur Complexe Culture et Loisirs à la population.
Course à travers Brignais.
- MARS** Elections municipales.
- AVRIL** Congrès Départemental des Anciens Combattants.
Inondations catastrophiques dues aux intempéries.
- MAI** Installation du gaz de ville rue Général de Gaulle.
Mise en place du forfait-soins aux Arcades avec l'embauche d'une aide-soignante.
Braderie.
- JUIN** Mise en place des panneaux indicateurs dans les zones industrielles.
Aménagement de 13 places supplémentaires sur le parking des Chapeliers.
Fête inter-villages avec Soucieu et Chaponost.
- JUILLET** Obtention du 3^e prix pour le fleurissement de Brignais.
- SEPTEMBRE** Mise en place de la navette Brignais-Oullins par les transports Verney.
Aménagement d'un cinquième court de tennis.
Mise à disposition de la Maison des Jeunes du local rue de Ronde.
Remise en état de la rue du Bonnet.
Soirée musicale dans la propriété du 28, rue Général de Gaulle.
Fin des travaux d'assainissement de la Plaine d'Elite.
- OCTOBRE** Achèvement de la construction du bâtiment vestiaire des Pérouses.
Elections à la Sécurité Sociale et aux Allocations Familiales.
Passage d'un train à vapeur à la gare de Brignais.
Embauche d'une sous-bibliothécaire.
Réfection et agrandissement du terrain de football du Complexe P. Minssieux.
Eclairage de trois terrains de football.
- NOVEMBRE** Démolition de la maison Pellegrin permettant la création d'un passage piétonnier entre l'avenue de Verdun et la rue de la Giraudière, ainsi que l'implantation d'un transformateur EDF destiné à renforcer le réseau dans ce secteur.
Congrès de l'Association des Maires du Rhône à Brignais.
Elargissement du chemin de Bonneton.
Réfection du chemin de la Plaine d'Elite.
- DÉCEMBRE** Obtention de la subvention de la Région pour le Contrat de Quartier (5 MF).
Réfection de la RN.86 entre Agri-Service et l'A.45.
- Et en permanence** Mise au point des dossiers de la future Mairie et du Complexe Culture et Loisirs.
Soutien des diverses activités scolaires et péri-scolaires (classes de découverte, animation musicale, campagne "Brignais-Propre", fresque, etc...)
Versement d'une subvention aux écoles privées.
Mise en valeur de la zone industrielle et contacts multiples avec les artisans, commerçants et industriels (étude de l'existant et des besoins avec l'aide de la Chambre de Commerce de Lyon).

DIMANCHE 29 JANVIER 1984

ÉPREUVES POPULAIRES DE COURSE A PIED

A TRAVERS BRIGNAIS

ouvertes, réservées (et... conseillées) à tous les Brignairots en état de courir... **même doucement !**

CATÉGORIE 1, à 14 h. : Epreuve populaire et familiale, sur le thème : "Découvrez le Garon". — Départ : C.E.S., avenue du Stade, Garon rive droite, Auberge, rive gauche, stade. — Environ 5 km. Pas de classement, mais remise à tous les participants d'un Brevet de participation.

CATÉGORIE 2, à 15 h. env. : 1.200 m : Enfants nés après le 1-1-72 — Départ : chemin de Barry — Classement filles et garçons.

CATÉGORIE 3, à 15 h. 30 : Relais par équipes de 10 coureurs (nés avant le 1-1-72) — Epreuve de masse — Départ : Boulevard des Sports, boucle par stade et camping, retour dans le centre, passage sur les bords du Garon, avenue de Verdun, quartier de la Compassion, Complexe Minssieux par le chemin du Bonnet, Arrivée au Stade. — Total : 5.600 mètres.

Inscriptions GRATUITES auprès des responsables des sociétés locales ou aux permanences au Gymnase Municipal, le samedi 28 janvier de 17 à 19 h. et le dimanche 29 janvier de 10 à 12 h.

DEPUIS PLUS DE CINQUANTE ANS, LA GESTION DES SERVICES
RURAUX ET URBAINS DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'EAU POTABLE
EST LA SPÉCIALITÉ DE LA

**SOCIÉTÉ DE
DISTRIBUTIONS D'EAU INTERCOMMUNALES**

sdei

Elle assume également l'exploitation et l'entretien des stations
de traitement d'eaux usées et d'ordures ménagères, d'abattoirs,
des équipements sportifs, des collectivités et en particulier des piscines.

71, rue Molière - 69226 LYON CEDEX 1
TÉLÉPHONE (7) 860.45.75 TÉLEX 310831 F

Bureau local :
S.D.E.I. - B.P. 42
7, rue du Moulin
69530 BRIGNAIS - Tél. 805.13.08



S.A.R.L. au capital de 20.000 F

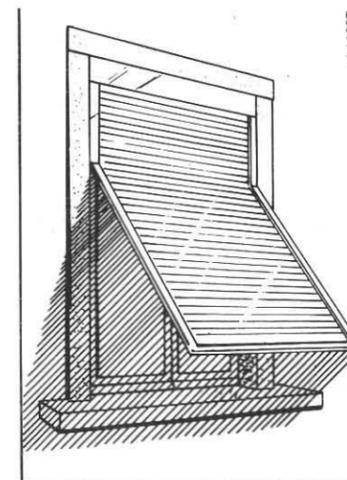
70, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. 805.30.20

**Stores Intérieurs
et Extérieurs
Tous Modèles**

Prix Spéciaux Hiver



LE DECORATEUR SOLEIL****



VERTICAL
LE STORE DE QUALITÉ

EN JANVIER

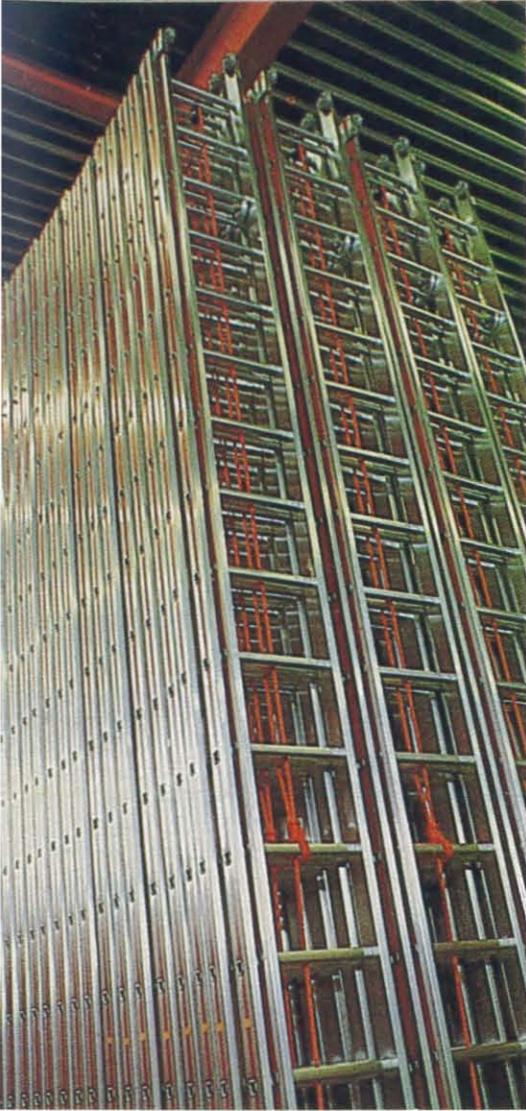
GRANDE RÉCLAME DE BLANC

Collection Linge de Luxe

SOLDES

à partir du 5 janvier 1984

REMISE DE 20 A 50 %



UN PROFESSIONNEL A VOTRE ÉCHELLE

*de l'escabeau à la grande échelle
de la truelle à la bétonnière
du rond à béton à la brouette
du coffrage au monte-matériaux*

*pour la maison et l'entreprise
matériel de bâtiment*

unimate
S.A.

(7) 805.18.66
Z.I. Nord - Les Aigais
69530 BRIGNAIS

eci

L'association
des
Entreprises
des Zones
d'activités
de Brignais

créée le
5 décembre
1983

vous présente
ses meilleurs
vœux
pour l'année

1984

